

Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3579-2005

PIÈCE NO: C-15.9

Date: 14 décembre 2005

Mémoire UPA

Dans le cadre de la demande du Distributeur relative
à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2006-2007
R-3579-2005

1

**L'UPA rassemble 43 400 productrices et
producteurs agricoles.**

2

- Dépenses énergétiques en agriculture: 7% des dépenses;
- Dépenses énergétiques en serriculture: 10 à 30% des dépenses;
- Dépenses énergétiques encore plus élevées pour les utilisateurs de photosynthèse.

3

Les producteurs en serre ne peuvent refiler une hausse de coûts aux consommateurs;

4

Coûts compétitifs de l'électricité (BT)

+

Incitatifs offerts par Hydro-Québec à l'origine

= investissements massifs dans les technologies électriques;

= développement de nouveaux produits.

5

Capacité de gestion de la consommation

L'évolution des connaissances agronomiques =
potentiel élevé de gestion de la consommation.

6

Capacité de gestion de la consommation

Le mazout constitue la principale source d'énergie pour la majorité des producteurs serrioles en régions.

7

Évaluation de la capacité d'adaptation du secteur serriole

Le tarif interruptible proposé est inapplicable pour une exploitation agricole.

8

Évaluation de l'impact de la hausse proposée sur le secteur serricole

- L'incitatif financier (BT) n'a pas suffi pour absorber le choc énergétique;
- La nouvelle structure tarifaire proposée décourage le recours à l'électricité comme source d'appoint.

9

Conclusion

- Impact de la hausse pour un producteur moyen: 6 % (3% + 3%);
- Conséquence probable : détérioration des équipements électriques.

10

Conclusion

- L'option d'électricité interruptible proposée par le Distributeur est inapplicable aux serristes;
- Le Distributeur n'utilise pas le potentiel d'effacement des producteurs en serre.

11

Conclusion

- La nature de l'utilisation de l'électricité en production serricole est complexe et présentement les possibilités offertes par le secteur serricole sont inexploitées.
- L'UPA est disposée à trouver des issues pour réduire ces impacts telle que l'élaboration d'un programme d'efficacité énergétique relié spécifiquement au secteur agricole.

12